

Politique laitière

le gouvernement encourage l'importation de produits laitiers, au moment même où plus que jamais nous avons besoin de stabilité, le gouvernement présente, pour combattre le prix élevé des denrées alimentaires, ce moyen de conserver l'industrie sur des bases rentables.

Je voudrais, en terminant, monsieur l'Orateur, dire ceci: le gouvernement et le ministère de l'Agriculture ne sauraient résoudre aucun des problèmes qui assaillent le domaine agricole aujourd'hui s'ils se bornent à fournir, au jour le jour, un strict minimum d'aide à cette industrie. Celle-ci doit pouvoir réaliser des bénéfices pour être digne de l'orgueil des Canadiens et capable de produire l'alimentation dont ils ont besoin.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai posé au ministre l'autre jour certaines questions au sujet de la politique laitière et du fromage. Il a répondu qu'il s'entreferait avec des gens de l'industrie laitière et qu'il me donnerait alors des réponses. De toute façon, sa réponse s'est révélée tout à fait insignifiante et ne reflète nullement à mon sens l'approche globale que nous devons adopter actuellement à l'égard de l'industrie laitière au Canada.

Hier, des représentants d'une fromagerie de l'Ontario sont venus s'entreferir avec mon parti. Ils ont demandé s'il n'était pas possible qu'ils obtiennent suffisamment de lait cru pour permettre de continuer l'exploitation de cette fromagerie. En même temps, en Saskatchewan, le gouvernement cherche à persuader les gens de s'intéresser à la fabrication du fromage, après avoir incité les cultivateurs à abandonner la fabrication du beurre il y a trois ou quatre ans. La déclaration qui nous a été faite n'offre aucune solution aux véritables besoins de l'industrie.

Le ministre n'a pas mentionné que nous devons importer plus de 20 millions de livres de beurre cette année; pourtant, nous sommes un des plus grands pays agricoles du monde, mais nous ne produisons pas suffisamment de beurre pour répondre à nos besoins. Nous forçons les petits agriculteurs, les petits fromagers à se retirer des affaires. De fait, le gouvernement leur donne un boni s'ils s'en retirent. Pourtant, ces mêmes agriculteurs et ces mêmes fromagers le supplient de les laisser produire davantage, convaincus que le marché du bon cheddar canadien est illimité.

La modeste somme qu'on leur destine aujourd'hui aidera. Mais je me demande si le ministre croit que cela va suffire pour répondre aux besoins des gens qu'il a rencontrés à Smiths Falls. Ces personnes lui ont dit qu'elles ne pouvaient pas se payer assez d'aide pour exploiter avec efficacité leurs fermes laitières. Je me demande si le ministre croit que cette augmentation de 1 p. 100 qu'il accorde cette année en vertu de cette politique, et dont il est probablement très fier, va compenser l'augmentation des frais que les producteurs de lait doivent absorber. J'espère qu'il a des projets, un programme pour l'industrie laitière canadienne supérieurs à ce dont il informe aujourd'hui la Chambre par son document.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, dès le départ, j'aimerais faire une suggestion qui, je l'espère, vaudra pour tous les ministères. Étant donné que les bureaux des députés ne sont pas tous situés dans le même édifice, lorsqu'un ministre doit faire une déclaration, serait-il possible d'en faire parvenir une copie à chaque membre du comité permanent en cause, ce qui, à mon

[M. Danforth.]

sens, accommoderait tout le monde? Ce n'est pas un reproche que j'adresse au ministre de l'Agriculture (M. Whelan), car il a sûrement fait parvenir une copie de sa déclaration au bureau de notre chef, mais étant donné que nos bureaux sont situés dans un autre édifice, nous ne prenons connaissance des déclarations qu'en vitesse, avant l'ouverture de la séance de la Chambre.

Monsieur l'Orateur, je dois dire que nous attendions avec impatience la déclaration du ministre de l'Agriculture, qui nous a fait connaître la politique laitière du gouvernement pour l'année qui débutera le 1^{er} avril 1973.

J'aurais bien aimé que, dans l'annonce qui vient d'être faite, le ministre tienne compte de la hausse du coût de production qui s'est produite surtout à compter de l'automne 1972, car les producteurs laitiers ont dû acheter une plus grande quantité de fourrage, en raison des mauvaises récoltes de 1972.

Si l'on tient compte du fait que le coût de production a augmenté à long terme de l'automne 1972, j'aurais espéré au moins que l'augmentation annoncée aujourd'hui serait rétroactive à novembre 1972. Serait-il plus mauvais pour les ouvriers agricoles de bénéficier rétroactivement des effets de telle ou telle décision que pour les ouvriers des autres industries qui bénéficient de l'effet rétroactif des dispositions de conventions collectives?

La Commission canadienne du lait a pour mission de garantir à long terme aux producteurs de lait des revenus et une stabilité comparables à ceux des autres secteurs de l'économie, faute de quoi une industrie ne saurait rester prospère de nos jours. Cette Commission a aussi pour mission de maintenir et d'accroître la consommation du lait et des sous-produits laitiers au Canada.

• (1420)

Si l'on ne réussit pas à atteindre ces deux objectifs, on affaiblira sensiblement la qualité de l'alimentation et, partant, la qualité de la vie de la population urbaine et rurale.

Au fait, les producteurs de lait industriel et de crème touchent, pour leur production, des recettes qui sont devenues absolument inacceptables et qui doivent être relevées davantage. Des instances à cet effet ont été faites par les producteurs de lait industriel, par la Fédération des producteurs de lait industriel et également par la Fédération canadienne de l'agriculture.

A mon avis toutes les rencontres que l'honorable ministre a eues avec ces organismes ont été profitables, mais on aurait dû tenir compte davantage des instances qui ont été faites.

Il n'y a pas si longtemps, monsieur l'Orateur, les recettes provenant du marché, ajoutées aux versements directs de subventions accordées aux producteurs de lait industriel, avaient pu atteindre, après des années de revenu insuffisant, un niveau, par rapport au prix de revient, qui promettait au moins de se rapprocher d'un juste niveau de rémunération. Mais au cours des derniers mois, les coûts ont monté en flèche sur toute la ligne, notamment dans le cas des grains fourragers et des moulées.

Depuis novembre, le prix de la moulée laitière ayant une teneur en protéines de 16 p. 100 est passé de \$70 à \$100 la tonne. Voilà pourquoi je prétends que l'augmentation du taux de la subvention devrait avoir un effet rétroactif à novembre 1972, afin d'assurer un revenu raisonnable aux producteurs de lait industriel pour leur production d'hiver. Il est également urgent que le problème des grains de provende soit réglé sans délai.